



COMPTE-RENDU

Instance de Proximité Provence-Alpes

11 mai 2026

Étaient présents :

Pour la direction : Maryline Camacho, Stéphanie Manucci-Serre, Anne de Geoffroy, Samuel Peltier.

Anne-Sophie Maxime, déléguée aux contenus et antennes et Jérôme Comin, coordinateur numérique, sont intervenus au cours de la réunion.

Pour les représentants de proximité : Laetitia De Buis, Marie-Agnès Peleran, Virginie Dubois, Elia Piroso, Jérémie Hesas.

ORDRE DU JOUR

- 1) Bilan CSSCT
- 2) Bilan Vidéo verticale
- 3) Studio Hype
- 4) Visibilité des programmes sur la plateforme FTV
- 5) Questions sur le numérique
- 6) Actualité de l'antenne
- 7) Comité de lecture
- 8) Recrutement
- 9) Avenir des locales
- 10) Planification des jours fériés
- 11) Droits d'auteur
- 12) Bureau d'Arles
- 13) Vue d'ici
- 14) Matinales Radio/TV
- 15) Publicité Radio/Publicité Télé
- 16) Partenariats
- 17) Aménagement salles de montage
- 18) Aménagement des bureaux
- 19) Coût d'un débat
- 20) Question orale
- 21) Avenant à l'accord d'expérimentation vidéo verticale

1) Bilan CSSCT

À l'ouverture de l'instance, la direction nous présente le bilan annuel 2025 de la santé, de la sécurité et des conditions de travail (CSSCT).

Pour rappel, ce document est un élément important du dialogue social. Il s'articule avec deux autres piliers de la politique de santé au travail :

- Le DUERP, Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels : évaluer les risques professionnels (physiques et psychosociaux) et proposer des mesures de prévention.
- Le Plan Annuel des actions de Prévention et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIACT)

Ce bilan annuel permet :

- De suivre la mise en œuvre des actions de prévention (plans de prévention, formations, équipements).
- De disposer d'indicateurs tels que les accidents du travail et les maladies professionnelles.
- De suivre le budget consacré à l'amélioration des conditions de travail (ergonomie, charge de travail, organisation, équipements de sécurité...).

Ces documents contribuent à informer et sensibiliser les salariés aux bonnes pratiques de sécurité et de santé au travail.

Le rapport 2025 est présenté de curieuse manière : il commence par un descriptif de la région PACA, puis il donne des chiffres et des indications nationales. La direction nous explique que cette présentation n'est pas de leur fait. Tous les CSE (Instance de proximité) ont désormais ce type de rapport, une partie régionale, une partie nationale.

Nous nous arrêtons d'abord sur le nombre des accidents de travail. Leur nombre total est en baisse sur trois ans : on passe de 11 accidents en 2023 à 7 en 2025.

Dans le rapport, il est également indiqué ce que l'entreprise paie comme cotisations à la sécurité sociale quand il y a un accident de travail. Les montants diminuent en 3 ans, ils passent de 85085 euros en 2023, puis à 65643 euros en 2024, pour atteindre 46269 euros en 2025.

La directrice des Ressources Humaines nous explique que les montants des cotisations peuvent varier selon la gravité de l'accident. Un accident grave peut en effet faire flamber les cotisations.

Marilyne Camacho commente avec les élus les données. *"Il y a une certaine stabilité du nombre d'accidents. Et on peut remarquer, qu'il y a de nombreux accidents de trajets, souvent en deux roues"*.

Nous revenons sur les mesures de prévention mises en place par l'entreprise. Pour la formation, *Ergonomie*, il n'y a eu qu'une seule demande l'an dernier. Une discussion s'engage sur la nécessité de faire de la publicité sur les formations proposées auprès des salariés.

Un élu demande s'il n'est pas possible d'obliger pour certaines formations, les salariés à y participer. Notamment, les formations sur les postures dans le travail, l'ergonomie : de plus en plus de salariés se plaignent de troubles musculosquelettiques car de nombreux salariés travaillent toute la journée assis sans véritablement prendre en compte l'usure, la fatigue, les douleurs liées à leur position.

Marilyne Camacho rappelle aux élus : *“Une formation contrainte n'est pas forcément bien acceptée”*.

Une question est posée par un élu à propos des dépenses d'investissement. À la rubrique *“Bâtiments et divers”* on remarque une augmentation de 176% en un an. La direction répond qu'il s'agit des travaux réalisés pour refaire la cantine du site de Chanot.

Ce que nous remarquons, par ailleurs, c'est l'imprécision des chiffres données dans le rapport. En ce qui concerne, les dépenses, des sommes sont reportées, avec des pourcentages d'augmentation ou de diminution sur trois ans. Or, aucun détail n'est fourni sur chaque dépense, et il semble que la direction ne sache pas elle-même à quoi correspondent précisément les sommes engagées.

2) Bilan vidéo verticale

Comme depuis le début de l'expérimentation sur le tournage de vidéos verticales pour le numérique, la réunion des RP débute par un point sur cette expérimentation pour en faire le bilan. La région PACA est l'une des régions « test » avec l'Occitanie, le Grand-Est et la Nouvelle-Aquitaine.

La direction du réseau pousse pour généraliser ces tournages au plus vite, mais les OS toujours un peu soupçonneuses des abus que ces expérimentations peuvent occasionner ont demandé (et obtenu) le 30 avril, la prolongation de cette expérimentation du 2 mai au 28 juin.

Et force est de constater que ce sera nécessaire, car en PACA, un mois plus tard, on ne sait toujours pas « marcher », pour reprendre le terme du coordinateur numérique Jérôme Comin. Comprenez : toujours aussi un seul format « long » tourné en verticale (sujet de 2'30'') depuis le début.

La planification de ces formats longs n'est toujours pas au point : combien de jours de prépas ? de tournage ? De montage (avec un monteur) ? Il faudrait visiblement dégager des moyens. Mais ce sera pour plus tard puisque l'objectif était d'abord de « sortir de l'actu le plus rapidement possible sur un format court » pour diffusion sur les réseaux sociaux (Samuel Peltier) : *« Quelques images et un assemblage simple, faits par un journaliste »* dit-il. Cela semble encore et toujours être la seule priorité avec cette seule évolution : Jérôme Comin annonce travailler maintenant sur le temps 2, à savoir des sujets tièdes mais... *« en réactivité avec l'actualité »*.

C'est dire si nous allons continuer à claudiquer encore quelques semaines, alors que la fin de l'expérimentation s'approche. Mais il reste confiant : on sera sur deux jambes fin juin... et en cinq mois. Comme quoi la direction sait être optimiste quand ça l'arrange.

Pour se redresser, et comme précisé dans le document du 30 avril, le temps de formation des candidats est doublé : ce sera deux jours au lieu d'un (dès ce mois de mai) pour les journalistes souhaitant s'inscrire dans l'expérimentation. Ils seront huit (4 à Antibes, 4 à Marseille).



france•tv

Les CDD sont également concernés (ils sont les plus demandeurs) et il faudrait également que des journalistes soient formés dans les bureaux excentrés comme à Toulon ou à Gap.

Côté encadrement, on se dirige tout droit vers la création d'un nouveau poste de RCA RS : Rédacteur en chef adjoint de Réseaux Sociaux. Il serait planifié du lundi au vendredi pour soulager les RCA Num et le coordinateur à qui cette expérience demande encore plus de travail, pour l'élaboration et la validation des «sujets» (si ce terme a encore une importance), d'autant qu'ils vont se multiplier dans leur workflow et que le service, dans son ensemble ou presque, est en train de s'user la santé devant la masse de travail chronophage que cela implique. Samuel Peltier : «*Le but est de redonner des conditions normales de travail au web*».

Ça pourrait se faire dès le 1er juin, après élaboration du «profil du poste». Une chose est sûre : l'organisation actuelle «n'est pas pérenne».

De plus, «pour des raisons de sécurité», seuls les CEN et les RCA Num pourront désormais les envoyer dans les tuyaux, pour publication.

Ce type de poste existe dans toutes les «organisations structurées». Comprenez : celles qui font de l'info vite fait depuis plus longtemps que nous (presse écrite, franceinfo.fr...). Pour que cela puisse se faire en PACA nous explique le directeur régional : «*On étudie les potentiels, il faut se donner les moyens, en termes d'organisation pour dégager des moyens*». Des moyens qui ne seront pas enlevés à «l'info» (au JT linéaire) jure Samuel Peltier. Ce sont donc les programmes qui vont «trinquer» !

Un élu demande si ce sera la même organisation dans tout le réseau ? Probablement pas. La direction botte en touche jusqu'à la fin de la l'expérimentation, mais on le sent venir. Au niveau du réseau, ce sont Pascal Lagorce et Olivier Couvreur qui feront la synthèse. Toutes les semaines, ils font un point.

Sur le fond des «sujets» : Les journalistes demandaient plus de retour. Avoir une sorte de «banque» de formats en verticale, comme ce qu'il leur a été proposé en formation. Un document sur ce qu'il est possible de faire dans les formats demandés, des fiches avec des exemples. Jérôme Comin s'engage à le proposer les jours suivants, d'abord au RCA.

Dans l'idéal, ceux-ci souhaiteraient que les propositions de «sujets» soient présentées sous forme de «story board» (autrement dit : avec un plan de montage) pour être acceptées / validées. D'autant que cela permettrait un montage en «boîte noire» : en l'absence physiquement du journaliste, donc.

Un élu demande : la direction s'est engagée à faire «de propositions concrètes de workflow» avant le 28 juin ? Est-ce que ce sera le cas ? Optimiste quand tu nous tiens ; «Oui», répond le coordinateur numérique» car les plateformes (les réseaux sociaux) vont devenir une antenne «à part entière». Il ne fait que répéter les souhaits de la présidente dans un courrier au personnel du 11 mai : désormais, FTV mise sur le «streaming first», avec la flopée de nominations qui va avec. Tout cela pour nous préparer à la fin de la TNT (que la direction prévoit toujours pour 2030).

Et pourtant : cela non plus n'est toujours pas au point trois mois après le début de l'expérimentation : le montage (combien de jours par semaine, combien de demi-journées ?).



france•tv

Le mixage, non plus, ce n'est pas au point. Un élu demande si ces «sujets» verticaux passent par cette case ? *«Ce n'est pas nécessaire voire inutile»* estime Jérôme Comin, d'autant que tout le monde écoute les vidéos sur son portable avec des écouteurs. Seuls les éléments numériques diffusés sur le linéaire passent par l'OPS, nous assure Anne-Sophie Maxime, la déléguée aux contenus et antenne.

Et la qualité dans tout ça ? Du son, des images, du montage ?

Que vont devenir les JRI ?

Va-t-on accepter, de diffuser des éléments dégradés, des images floues ? Un son médiocre, indignes d'une télévision professionnelle ? Mais bien sûr que non, nous promet la direction. Jérôme Comin ajoute : *«Nous avons aussi d'autres contraintes. Aujourd'hui le sous-titrage est compliqué, peut-être que dans six mois, l'IA sera au point pour le faire seul. Le mixage n'est pas une priorité aujourd'hui»*. Samuel Peltier ajoute : *«Les codes changent pour le numérique mais la télévision n'a pas disparu. Ce ne sont pas les mêmes moyens mais on peut faire des choses de qualité»*.

Et pas question d'imaginer des primes (genre UCC) pour ceux qui effectuent toutes ces tâches en «poly compétences». Le directeur régional avertit : *«Les primes ce n'est pas tendance du tout. Nous avons des contraintes budgétaires fortes»*.

Mais là, on entre déjà un peu dans les négociations de la future convention collective. Quelles seront les avancées pour les salariés évoluant dans leur métier ? A suivre.

Point toujours délicat : qu'en est-il des sujets du linéaire «verticalisés» (le bilan régional du mois en cours n'en dit pas un mot). Le responsable du service numérique nous assure qu'il prévient les équipes dès qu'un remodelage est fait : *«Ce qui se joue aujourd'hui avec les vidéos verticales c'est notre place dans l'information. On véhicule une information variée et vérifiée, même avec un téléphone, on continue avec nos règles (journalistiques)»*.

Une élue interroge la direction sur la capacité du journaliste à pouvoir faire deux sujets. Comment faire pour traiter l'information rigoureusement en étant seul sur le terrain ?

Jérôme Comin répond que le journaliste n'est pas seul sur le terrain, qu'il échange avec le RCA.

Mais comment fait-on demande l'élue, on ne peut pas téléphoner et travailler en même temps.

Le coordinateur numérique explique : *«Au début, il n'y avait pas d'enquête à Fr Info, mais on a grandi, on a grossi puis sont venues les enquêtes. Tu commences petit et tu développes»*.

Effectivement, pour la direction, il y a encore du travail avant le 28 juin et pour respecter l'avenant à l'accord d'expérimentation (que vous trouverez en pièce jointe).

3) La Hype

Dans notre mutation numérique, « la hype » est un exemple des difficultés dans la mise en place des nouvelles idées de programme de la direction. L'émission devait être tournée dans un studio « autonome » avec un opérateur (technicien vidéo, créateur de contenu...). Or, c'est finalement dans le studio 3, avec les salariés de la régie, qu'il a finalement été réalisé, sans la participation d'une équipe web et sans contrôle éditorial.

La déléguée aux antennes et contenus nous explique que l'idée de départ d'un studio autonome a été abandonnée pour plusieurs raisons. *« Au départ, on voulait le faire en switcher, mais ça n'a pas marché. L'idée était de rester agiles là-haut, pour être déployable facilement. Dans le Studio 3, ça a fonctionné. Il y a plus de confort pour les équipes, le rendu visuel est meilleur, donc on est descendu. C'est positif. On teste. Cela a permis de mobiliser la régie sur d'autres formats ».*

Anne-Sophie Maxime ajoute : *« J'ai profité de la présence d'une stagiaire en gestion de production pour lui confier la mission d'élaboration d'un document afin de candidater pour obtenir auprès de la direction nationale un nouveau fond vert ! Le nôtre étant bien usé. D'autres régions l'ont obtenu sur propositions de projets donc on devrait l'obtenir ! ».*

Jérôme Comin dit que contrairement à ce qui est dit, il est dans la régie et il identifie tous les extraits qui seront dans l'émission. Il est là pour valider.

Est-il un régisseur alors demande une élue ? *« Oui, répond-il, un peu, et quand je ne suis pas là c'est Sidonie Canetto qui le fait ».*

L'élue fait remarquer que sur une des hype, où il était question du nouveau logo de l'OM, on n'a pas vu une seule fois le logo pendant 20mn. Le coordinateur numérique avoue que *« ce n'est pas encore tout à fait au point ».*

4) Visibilité des programmes sur la plateforme FTV

Pour quelles raisons certaines émissions sont très difficiles à trouver sur la plateforme FTV ? L'émission *Abdul fait son cinéma* est facile à regarder, en revanche, *Vaqui*, *C'est pas le jour* sont presque introuvables.

Anne-Sophie Maxime répond que ce n'est pas de sa responsabilité. *« C'est le national qui coordonne et décide qui va monter sur la plateforme. Avec Abdul fait son cinéma la chance que nous avons eue c'est que le produit existe depuis longtemps, qu'il y a peu de contenus ciné en région et très tôt on a repéré les bonnes connexions au National pour le faire remonter ».*

On apprend que toutes les semaines, le national choisit les émissions des 24 régions, à « faire monter » sur la plateforme. La déléguée nous assure qu'elle travaille activement pour mettre en avant *Côté Sud* et *C'est pas le jour*. Elle travaille en collaboration avec le service de la communication. Ensembles, ils se posent en permanence la question : *« qui on viralise ? ».* Elle ajoute : *« ça va beaucoup mieux. Pour les documentaires, on a viralisé. On fait grandir les boîtes de production, avec nous, ils doivent nous donner des extraits avant. Et on est seul à porter la stratégie ».*

5) Questions sur le numérique

La direction fait son mea culpa. La grande réunion promise sur le numérique n'a pas eu lieu. Elle devait expliquer ce que fait le web, présenter les enjeux, proposer un/des tutos sur les métiers liés au numérique. L'argument est que les élections municipales sont venues chambouler le planning. Elle aura bien lieu, la première semaine de juin nous annonce Jérôme Comin. On pourra la suivre en Visio.

Un élu pose une question sur l'archivage. En effet, que deviennent les sujets, les contenus, les rush destinés au Web ? Pourrait-on consulter, comme sur *Imedia*, tout ce qui est fait, produit par le service du Web ?

On sent que la question est vertigineuse. Pour le moment, aucun archivage n'est fait. Comment faire d'ailleurs ? La masse d'informations à traiter est déjà problématique, alors comment garder ce que nous produisons ?

Le coordinateur numérique reconnaît que la tâche est ardue, qu'il existe une réflexion. Il nous dit qu'une nouvelle version d'*Imedia*, prenant en compte les productions du net serait actuellement en cours de réalisation. *« Il n'y a pas de solution pour le moment, ajoute-t-il. Si l'on dédiait notre serveur à l'archivage, le risque d'un débordement existe ».*

Autre remarque, à propos d'un phénomène typiquement numérique : les commentaires. Cela peut se produire sur des sujets sans enjeu particulier ou bien sur des sujets plus sensibles. Ces derniers provoquent systématiquement des propos condamnables par la loi. Dès que l'on évoque, la guerre au Moyen-Orient, la Palestine, Trump, la délinquance, les faits divers, les commentaires dérapent. On peut aussi lire régulièrement des propos pornographiques. Conséquences de cette hausse soudaine de température (si l'on continue la métaphore de la « viralisation »), le sujet fait des clics. Le succès des sujets serait-il dû au degré d'émotions provoqué par le thème du sujet ? En résumé, le clic n'est-il pas qu'un buzz ? Et comment éviter ce déversement de haine ?

« Il existe, Netino, un service de modérateur au niveau du réseau, nous répond le coordinateur numérique. Si ça part en cacahouètes, on ferme. Ça fait partie de la plateforme et du Web : c'est pour le meilleur et pour le pire ».

À propos des commentaires, Jérôme Comin nous explique que cela fait vivre le débat. Nous faisons remarquer que lorsque l'on débat, il y a un échange et que là ce ne sont pas des échanges mais des commentaires, bruts.

Il répond : *« On essaie de modérer avec les moyens qu'on a, c'est-à-dire, Netino. On le fait aussi nous. On n'a pas sous-estimé le phénomène et les commentaires ne génèrent pas forcément des clics ».*

Même type de questionnement sur le numérique avec le programme *Confidences*. Un produit web est diffusé sur le linéaire ? Quid des accords autour des métiers du linéaire et de ceux du Web ?

La direction rappelle qu'elle avait toujours dit qu'elle souhaitait « inverser le modèle ». « Là on teste, nous dit Anne-Sophie Maxime. On le fait parce qu'on a des moyens broadcast. Au départ, il faisait 1h20, c'était trop long. J'ai dit : challengez-vous ! Et si on enlève une heure ? De plus, quand il bascule en linéaire, il passe toujours au cleanage (mixage et étalonnage) ». Une question est posée sur le coût de l'opération, est-ce moins cher ?

Non, répond la déléguée aux antennes et contenus, puisque c'est la même équipe pour *Confidences* et *Ici chez vous*.

6) Actualité de l'antenne

Le magazine de 52' *Il était une Ziz* a été projeté en avant-première au Pathé Joliette. La salle de 380 places était comble et la déléguée aux antennes et contenus s'en félicite. Le magazine avait été initié sous l'ancienne direction. Un accord existait entre le cinéma et l'antenne pour réserver le cinéma Pathé 4 fois par an. Désormais, ce ne sera plus possible. Il y a des économies à réaliser et nouveauté : il faut promouvoir le tissu local. La préconisation vient d'en-haut et elle a des conséquences lourdes pour les salariés de l'entreprise.

De Pagnol à Netflix est diffusé à l'antenne et rencontre un bon succès.

Festival de Cannes

Une nouvelle fois FTV assure une importante couverture à Cannes dans les JT du midi et du soir. C'est Côte d'Azur au pilotage pour la Pentecôte.

Dimanche en politique est tourné à Cannes pour une diffusion le dimanche 25 mai.

À l'occasion de la finale de la coupe de France de football entre Nice et Lens, F3 Provence Alpes assurera sa réalisation. Des JT communs auront lieu dans notre région et avec la station de Lille. En cas de victoire niçoise, une PAE sera organisée pour le retour de l'équipe.

Il n'y aura pas de *Dimanche en politique* le 24 et 31 mai prochain pour cause de Roland Garros.

Le 31 mai et jusqu'à la fin juin commence un nouveau programme : *Ouvrez les vannes*. Il sera diffusé tous les dimanches, avant le JT du soir, à 19h07. Il s'agit de mettre en avant les stands up de jeunes marseillais. Ils sont quatre : Gabriel Giraud, Anais Gilles, Alan Bak et Alisson comme les autres.

Leurs prestations seront également reprises sur les réseaux sociaux. On pourra retrouver des extraits d'une minute sur Tik Tok ou Youtube. La réalisation est assurée par la société de production Very French. Cette dernière réalise déjà *C'est pas le jour*.

Les élus demandent quel est le coût de l'émission. La direction répond qu'elle ne donne pas les chiffres.

Une nouvelle série sur le narcotrafic est en cours de production. Six épisodes de 42 mn sont prévus pour une diffusion en septembre prochain. Le chef de ce projet est Nicolas Harlé, chargé d'édition numérique au Web. Il est chargé de viraliser dès maintenant la série.

C'est la société *Adam Production* qui réalise. La déléguée aux antennes et contenu nous donne quelques éléments : il y aura un thème par épisode, il y aura 3 « prime » le dimanche soir sur PACA avec un débat. Une avant-première aura lieu à Marseille.

Mon côté Sud, produit par *13Production*, aura au moins 12 épisodes par an qui seront diffusés nationalement et piloté par PACA. L'émission s'élargit puisque la Corse et l'Occitanie seront également couverts.

7) Comité de lecture

Une question était posée à propos du comité de lecture : qui décide des futurs documentaires à produire ? Qui fait partie de ce comité et quels sont les critères de sélection pour en être ?

Anne-Sophie Maxime nous répond simplement : « *C'est mon équipe d'antenne* », c'est-à-dire, des personnes qui n'ont pas forcément de formation au documentaire ou des personnes qui réalisent elles-mêmes des documentaires. Pour ces dernières, c'est pratique, elles peuvent proposer leurs propres sujets et les faire valider en comité.

Elle redit ce que l'on savait déjà, à savoir, que nous sommes passés, pour des raisons économiques, de 20 à 17 documentaires produits par an. Il ne s'agit pas précise-t-elle, d'un nombre exact à produire, mais plus d'un montant alloué pour les 17 films.

Autre information à propos de *Made in Doc*, le partenariat signé avec la région. Il est prévu dans ce contrat, 2 web séries et 3 documentaires. La subvention est de 160 000 euros par an. Le comité de lecture est le même que celui décrit précédemment avec deux personnes en plus de la région.

Un élu demande quel est le niveau d'indépendance de ce dispositif. La direction nous assure qu'elle veille à son indépendance. Elle ajoute qu'elle n'a pas de visibilité pour l'avenir du partenariat, qu'il est impossible de prévoir le futur, vu les économies à réaliser.

C'est l'occasion pour la direction d'annoncer aux élus les nouvelles règles en matière de production maison de documentaires.

La direction avait déjà expliqué auparavant que les personnes qui avaient des velléités de réalisation ne pourraient plus le faire. En effet, prendre un congé sans solde, pour réaliser un film, n'est plus possible. Le mantra des économies se répète inlassablement : « *On ne peut plus remplacer celle ou celui qui part faire son documentaire, même s'il s'agit d'une coproduction* ».

Et la direction nous annonce aujourd'hui que l'unique possibilité sera de demander un congé sabbatique de 6 mois minimum. Autant dire que la porte se ferme à double tour pour celles et ceux qui souhaitaient sortir des formats JT et magazine. Une nouvelle ère a déjà commencé : des journalistes enfermés dans les rédactions, des sociétés privées accueillies les bras ouverts sur le service public. Ce n'est pas nouveau mais là ça devient la norme, on privatise.

Et on en revient à la préconisation louable de la direction nationale : promouvoir le tissu local de production audiovisuelle. Et par un heureux miracle, quand on invite les sociétés de production privées on ferme les productions maison. Tout en faisant des économies, on laisse le champ aux privés et on contrôle un peu plus les contenus.

On ne sait pas si nos missions de service public seront encore assurées mais on y va, ça coûtera toujours moins cher (encore faudrait-il que la direction nous donne des chiffres comparatifs) et surtout, il n'y aura pas d'autre avis, d'autres propositions que ceux donnés par quelques personnes qui décideront en petit comité ce que le public doit regarder. Du spectacle, du bling bling, du buzz, des sujets faciles, évidents ? La série sur le narcotrafic est une énième production sur un phénomène de société détaillé chaque jour aux infos, au cinéma ou sur *Netflix* : c'est tendance et Marseille est le lieu idéal pour l'illustrer. Il ne s'agit pas de nier la situation dramatique provoquée par les trafics, il s'agit de s'interroger sur ce que l'on veut montrer et comment on veut le faire.

La facilité est de produire, une nouvelle fois, des clichés sur la ville en insistant uniquement sur ses soubresauts criminels. Marseille est une école de la criminalité depuis des décennies. Pour des raisons politiques on focalise aujourd'hui sur cet aspect, pris entre la fascination et la peur. Il était temps d'en parler ! Une nouvelle fois, on ne retiendra que ça de la ville.

Pour tous ceux qui travaillent au quotidien dans cette ville, ils ne pourront plus donner leur avis, proposer un autre regard. Ils vivent la ville chaque jour sur le terrain et la direction réduit leur voix. C'est comme si elle nous disait : ne vous inquiétez pas nous avons la bonne analyse, le vrai regard, nous savons ce qu'il faut dire et regarder. C'est vrai, ne l'oublions pas, nous sommes à un an de l'élection présidentielle, chaque image comptera.

8) Recrutement

Depuis le 1^{er} mai dernier, Christian Mathieu a été nommé au poste de JRI à la locale de Toulon. Le directeur régional tient à rappeler qu'il arrive pour stabiliser l'équipe. La direction annonce également que le poste de JRI de Jean-François Fuster, sera, finalement, mis en consultation en septembre prochain. Les élus s'en réjouissent après toutes ces tergiversations. L'annonce en février d'un gel de tous les postes vacants en PACA avait plongé les salariés permanents et non permanents dans une grande inconnue. Notamment, à la locale de Toulon, les salariés s'étaient exprimés au cours de la dernière réunion de l'instance de proximité.

Quant au poste au service web de Laure Bolmont, qui a quitté l'entreprise, il est gelé. Mais il sera « utilisable » comme l'explique le directeur régional. Les élus s'interrogent sur ce choix car le service web a besoin de renfort urgent. Plusieurs postes à temps plein seraient nécessaires pour renforcer les équipes du web.

9) Avenir des locales

Après nous avoir affirmé que des ateliers de réflexion seraient organisés sur l'avenir des locales, le directeur régional nous confirme aujourd'hui qu'aucune modification des locales n'est envisagée. Au CSE Réseau d'avril, le directeur du réseau avait en effet dit qu'on ne toucherait pas aux locales cette année. Samuel Peltier avait sans doute fait du zèle en proposant une réflexion accélérée. Alors, tout ça pour ça ?

« On avait commencé à réfléchir » nous répond-il. « Aucune modification n'est envisagée, mais ça n'interdit pas la réflexion et elle devra avoir lieu » ajoute-t-il. Il rassure tout en distillant les mêmes éléments qu'il avait déjà annoncé lors des dernières instances : « Il n'y aura pas de fermeture mais on devra engager la réflexion sur leurs missions. Il n'y aura pas de mouvement des salariés sans leur accord ».

Il nous explique enfin que tout est lié entre le JT et les locales. On peut ainsi lire entre les lignes : si le journal change, les locales devront accompagner le changement. Mais, une nouvelle fois le directeur se veut rassurant, cela se fera dans la concertation. On y croit vaguement.

10) Planification des jours fériés

Depuis quelques temps, les collaborateurs ont découvert que la direction imposait les jours fériés des salariés sans les consulter.

En d'autres termes, les journalistes ne sont plus maîtres de leurs 11 jours fériés annuels. C'est la direction qui s'en charge et c'est contraire au droit du travail.

La responsable des ressources humaines s'appuie sur le jugement du 28 mai 2020 qui a donné raison à l'entreprise. L'affaire est en contentieux, c'est-à-dire que les syndicats ont à nouveau saisi la justice pour aller sur le fond.

Pour le moment, le salarié pourra poser les jours fériés qui lui restent en fin d'année, une fois que l'entreprise aura posé ceux qu'elles souhaitent poser.

Samuel Peltier veut apaiser le débat : « ça se négocie, ça se discute ». Mais pour le moment c'est la direction qui impose.

11) Droits d'auteur

Comment sont calculés les droits d'auteur pour les journalistes ?

La directrice des ressources humaines nous a transmis par écrit la règle. *« C'est l'accord du 3 mai 2007 qui continue à s'appliquer s'agissant de la gestion des droits d'auteurs des journalistes. France Télévisions n'intervient pas dans le calcul des droits versés. Cette mission est déléguée par convention à la SCAM. Cette dernière nous indique que les journalistes concernés (inscrits) ont reçu un courrier leur précisant les modalités de répartition des droits d'auteurs. Pour toutes questions concernant les calculs de répartition, il convient de contacter la SCAM ».*

12) Bureau d'Arles

La réouverture du bureau d'Arles se précise enfin. Après moult rebondissements, après une attente de 6 ans, son ouverture est prévue pour le 15 juin prochain.

Le 21 mai, le nouveau projet passait en CSE réseau F3. Il s'agit en fait d'un test se déroulant, finalement, sur 6 mois à la demande des élus du CSE. On parle de « test » pour ne pas utiliser le terme « expérimentation » car s'il s'agissait d'une expérimentation il faudrait la signature d'un accord entre les organisations syndicales et la direction.

En l'état, le bureau sera piloté un mois sur deux par deux rédactions, en l'occurrence Marseille et Montpellier. Le premier mois, du 15 juin au 22 juillet, Marseille pilote puis ce sera au tour de Montpellier.

Samuel Peltier nous explique le principe de l'organisation bicéphale. Une prévisionnelle hebdomadaire obligatoire est mise en place et les échanges entre les bureaux seront quotidiens. Celui qui pilote est l'interlocuteur du bureau et c'est lui qui préviendra les autres.

Un suivi mensuel est mis en place et un bilan sera fait aussi chaque mois, aux organisations syndicales.

Nous demandons quelle sera la zone de couverture et comment seront gérés les conflits potentiels dans le choix des sujets ?

Le directeur régional répond que la zone est la Camargue et que grâce aux échanges quotidiens et à la prévisionnelle il n'y aura pas de conflit. Nous apprenons également qu'à Nîmes, un adjoint tournant a été récemment nommé.

13) Vue d'ici

La direction a mis du temps avant de reconnaître qu'elle arrêtaient les *Vue d'ici*. La série de la semaine est arrêtée et remplacée par des dossiers. Le *Vue d'ici* en live du vendredi, en revanche, continue pendant l'été avec un OPS.

Pour la rentrée, on ne sait pas. Pour les prises de vues, ce sont des JRI qui assureront les tournages, pas des OPV. Contraintes budgétaires obligent, les CDD n'y participeront pas.

Le directeur régional revient sur la fin de la série. « *Peut-être qu'on avait fait un peu le tour dit-il. Ça retombait souvent sur les mêmes thèmes et on utilisait beaucoup de CDD* ».

14) Matinales Radio/TV

Où en sont les matinales *Ici-ex France Bleu* et *Ici-ex-F3* ?

Et pour cela revenons un peu en arrière. Il était demandé au réseau de produire plus de programmes régionaux. Ainsi fut créé les matinales d'*Ici*. Un studio de radio, trois personnes autour de la table, ces dernières sont filmées par des caméras contrôlées à distance, le tout est piloté, par un éditeur, seul devant une console. Il met en ordre, choisit les sons, les sujets, les textes, réalise et diffuse. Horaires : 04h-11h00, ce sont les « matinaliers », ils commencent avec les boulangers.

On nous vantait ce « nouveau média », les syndicats dénonçaient de la radio filmée. Un ersatz de radio et de télé fabriqué en low-cost. Cela ne coûtait vraiment pas cher, trois heures de programme, par rapport à des reportages ou des émissions produits en interne, en studio ou en extérieur, avec une ou plusieurs équipes.

Le directeur régional nous annonce que le déploiement du réseau des locales se termine en mai. Mais, on sait depuis plusieurs mois que les matinales s'arrêtent.

Mieux, les 51 salariés, qui chaque matin, derrière leur console, réalisaient l'émission, sont sèchement licenciés. Il s'agissait d'une sous-traitance de l'entreprise *Edenpress* pour *Radio France* et dans ces conditions, aucun syndicat de *France Télévisions* ne peut intervenir pour les défendre. Ils peuvent bien-sûr les aider mais pas comme s'ils avaient été sous contrats FTV. En somme, ils ont travaillé pour FTV mais n'en font pas partie. C'est la magie de la sous-traitance. Comme avec la production externalisée : on commande, on consomme, on jette.

Samuel Peltier nous explique que les matinales continuent à la rentrée mais qu'il ne sait pas sous quelle forme. Il ajoute que les quatre journalistes d'*Ici*, ex-*France Bleu*, arrivent le 18 mai dans nos locaux. Ces bureaux situés au premier étage ont bénéficié d'un aménagement complet.

Mais ces bureaux seront-ils occupés par les journalistes ? La question se pose car si de nouveaux locaux sont aménagés sur les sites de FTV, ils ne sont pas toujours occupés. C'est le cas à Toulon, deux bureaux dédiés aux ex-*France Bleu* ne sont jamais occupés. La raison ? Il serait plus facile et pratique, pour les deux journalistes, de travailler à la maison. Alors pourquoi faire ces locaux ?

C'est le grand paradoxe : on fait le rapprochement entre les deux réseaux mais on se repousse comme deux aimants du même pôle.

On travaille même, en parallèle, sous la même bannière. Le retour des équipes travaillant sur le terrain est révélateur. On leur a demandé : « *Mais qui êtes-vous, déjà quelqu'un d'Ici m'a téléphoné ce matin pour un reportage ?* » Même bonnette de micro, même nom, mais pas la même finalité.

La marque *Ici* a pour fonction d'unifier les réseaux *France Bleu* et *F3*. Or, il apparaît qu'il est impossible pour le moment de travailler ensemble. La direction n'oblige pas car elle sait qu'elle ne peut pas le faire. Elle affirme que c'est au niveau central de la radio que ça bloque et que, temps que les cahiers des charges des deux entreprises ne sont pas unifiés ça ne peut pas avancer.

Ce n'est pas un hasard si la direction parle uniquement de « rapprochement immobilier ». Il est, en effet, plus facile de déplacer des meubles et de les mettre dans un même espace que de déplacer des personnes et de les faire travailler ensemble.

La radio est un média à part entière et elle n'est pas la télévision. Même si des passerelles sont possibles, nous ne faisons pas le même métier. On a l'impression que la direction regarde à côté et qu'elle ne veut surtout pas accompagner le rapprochement des équipes radio et télé. Le souhaite-t-elle vraiment ? Tout le monde le sait : c'est le web aujourd'hui !

L'objectif de la direction est de « basculer sur les plateformes de streaming ». Elle le fait, sans aucun doute et, au pas de course. Mais pour les équipes des deux réseaux, ce sont elles qui subissent la transformation brutale. Peu d'anticipation pour un défi que sous-estime la direction, car, il s'agit, concrètement, de fusionner deux réseaux de communication de dimension nationale. La nouvelle carte *ICI* est déjà accrochée dans le hall d'accueil des sites mais les équipes ne travaillent toujours pas ensemble.

Les élus demandent également où en est l'arrivée d'une partie de la direction parisienne à Chanoit. « *Pas pour l'instant* » nous répond le directeur régional. Même si déjà 7000 euros ont été dépensés avec notamment la pose d'une cloison, les bureaux sont inoccupés. La direction ne souhaite pas que cela serve de salle de repos, car un des bureaux est utilisé par le coordinateur numérique.

15) Publicité Radio/Publicité Télé

Nouvel exemple des disparités entre les réseaux radio et télé du service public, la publicité. Une élue fait remarquer que chaque entité produit ses propres publicités. Et sous deux noms différents : *Ici radio tv digital* et *Ici Provence Alpes Côte d'Azur*. Le directeur régional confirme l'indépendance de chaque support. Chacun fait sa propre publicité avec sa propre régie.

16) Partenariats

Qu'en est-il des partenariats avec les festivals cet été ?

Samuel Peltier nous explique qu'en PACA, 85 partenariats ont été signés. À propos du choix, le directeur régional nous dit : « *On accepte selon les propositions. On ne peut échanger que de la visibilité. Ceux qui veulent du cash, ne sont pas avec nous. On ne s'engage jamais sur l'éditorial. On fait gagner des places. Si on a un jeu au niveau national, il peut y avoir du succès* ». Nous rappelons que les journalistes n'ont aucune obligation à couvrir les événements partenaires.

17) Aménagement salles de montage

Le réaménagement des salles de montage se poursuit et les élus s'en réjouissent. Après les consultations, des commandes de matériel sont en cours. Le nouvel équipement devrait arriver début juin et notamment l'arrivée des bureaux assis/debout. La salle d'actu 1 servira de salle témoin. Les autres salles seront aménagées pendant l'été, puis, viendront les salles TVR.

18) Aménagement des bureaux

Un élu demande à la direction ce qu'elle envisage pour aider les salariés qui restent assis toute la journée à leur bureau. Il existe, notamment, des bureaux assis/debout dont les bénéficiaires sont prouvés.

La direction répond qu'il est possible d'envisager l'aménagement de ces bureaux. Cela doit d'abord, passer par une demande auprès du chef de service. Le salarié doit aussi pour être sûr d'en bénéficier, accompagner sa demande d'une préconisation médicale. On n'oublie donc le côté préventif de la mesure !

La directrice des ressources humaines indique qu'une commande a été passée pour le service de l'organisation d'activité.

19) Coût d'un débat

Un élu souhaitait connaître le coût du débat des élections municipales à Marseille. Débat, qui avait finalement été piloté, au dernier moment, par F2.

La direction répond qu'il s'agit de F2 et qu'elle n'a pas de chiffre à donner.

20) Question orale

À la fin de la réunion de l'instance, une question orale à propos des formations Alpha 7 a été posée. Est-il possible de former de nouveaux salariés dont les CDD, à cette caméra ?

Oui, répond la responsable de la formation. *« Nous avons de la chance car nous avons une formatrice en interne. Il faut m'envoyer la liste des candidats ».*

21) Avenant à l'accord d'expérimentation verticale

Erratum :

Lors de notre dernier compte rendu, une erreur s'est glissée dans la page d'annonce de l'ordre du jour. Le point 12 n'était pas du tout le départ du rédacteur en chef de Toulon. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser. L'erreur a été corrigée à l'intérieur du compte rendu. L'avenant n°1 de l'accord expérimentation vidéo verticale dans le réseau F3 [à lire ici](#).

Prochaine réunion de l'Instance de Proximité :
15 juin 2026